

## *Compte-rendu du CA du 19 Mai 2005*

**Participants** :– Michel Augeraud - Nelly Bensimon – Christian Carrez – Christine Choppy - Christine Crochepeyre – Sylvie Despres - Annie Geniet – Colin de la Higuera – Jean-Christophe Janodet - Hervé Martin – Pierre Lescanne - Jacques Mossière – Elisabeth Murisasco – Jean-Pierre Peyrin

### **1 - Compte -rendu de la session CNU**

La session qui s'est tenue à Lyon a traité des promotions et des CRCT. Les membres du CNU insistent sur le fait qu'il est important pour les candidats de consulter le site du CNU, afin de constituer des dossiers répondant aux critères demandés par le CNU. Il y avait 147 dossiers de demandes de promotion à la Hors Classe des MC (pour 18 places), 185 demandes de passage à la première classe Professeur (pour 20 places), 77 demande de Classe Exceptionnelle 1 (pour 6 places) et 21 demandes de Classe Exceptionnelle 2 (pour 5 places).

En ce qui concerne les demandes de Hors Classe MC : une certaine évolution des profils a été constatée, avec en particulier davantage de dossiers de candidats jeunes (le plus jeune avait 39 ans). On trouve les dossiers classiques de MC ayant effectué un investissement lourd dans leur université, avec peu de recherche, mais on trouve également des dossiers de candidats ayant un très gros dossier recherche, pouvant sans aucun doute prétendre à un poste de professeur. En règle générale, l'ancienneté a été un facteur important de choix.

En ce qui concerne les CRCT, il y avait 84 semestres demandés (majoritairement par 2) pour 14 semestres à distribuer. Il est indiqué qu'il est préférable de joindre au dossier une lettre d'invitation à l'étranger ou un projet de rédaction d'ouvrage. Par contre, le motif de la rédaction d'une HDR n'est pas jugé pertinent, ceci relevant du travail normal d'un MC.

Enfin, les membres du CNU présents soulignent le fonctionnement extrêmement harmonieux du CNU. Le problème du maintien d'une liste Specif au CNU sera rediscuté ultérieurement, mais le bilan semble très positif.

### **2 - Points sur les différentes entrevues et contacts**

Depuis son élection à la présidence de Specif, Pierre Lescanne a pris contact avec différentes tutelles et associations.

1 – **Marie-Françoise ROY (SMF)** – Outre le principe d'un hébergement de Specif à l'institut Henri Pointcarré qui est accueilli favorablement, et qui sera traité lors du prochain CA de l'institut, le principe d'une plus grande collaboration entre nos deux associations est retenu. En particulier, Specif va s'associer au travail de la SMF pour la promotion de la science dans les lycées. Nelly Bensimon et Michel Augeraud prennent la direction de cette action.

2 – **Véronique Donzeau-Gouge, à la MSTP** : Elle indique que la MSTP souhaiterait utiliser Specif afin de faire transiter diverses informations (comme par exemple les différents appels d'offre qui circulent actuellement) et messages. Le problème de la PEDR est de nouveau abordé. Les réponses attendues n'étant toujours pas disponibles, il est décidé que Specif (via la commission recherche) rencontrera à nouveau la MSTP, avec une liste de demandes précises :

- Accès à la liste des experts, celle-ci étant en reconstruction quasi permanente, avec indication des experts effectivement impliqués (la liste globale constitue un vivier pour le ministère)

- Diffusion de la liste des bénéficiaires de la PEDR
- Diffusion des règles adoptées pour l'attribution de la PEDR. Pierre Lescanne cite le CNER (Comité National d'Évaluation de la Recherche) : "Tout comité appelé à faire de l'évaluation devrait diffuser ses règles".
- Prise en compte des recours, qui actuellement restent sans réponse.

Par ailleurs, le problème sera à nouveau abordé dans la lettre ou le bulletin via un dossier.

**3 – Robert Planna et Maxime Crochemore, département STIC du CNRS :** Comme la MSTP, ils perçoivent Specif comme un moyen de diffusion de l'information, et comme un vivier d'idées plutôt que comme un partenaire à part entière. Au niveau du CNRS, l'informatique sera intégrée dans un département regroupant informatique, mathématiques, physique et sciences de l'univers. Une ligne budgétaire identifiée sera maintenue pour l'informatique, et l'informatique continuera à être soutenue. Par ailleurs, il est rappelé que le CNRS entend faire des efforts particuliers en ce qui concerne les délégations. 60 délégations (dont celles en cours) sont prévues pour les STIC, dans un laboratoire du CNRS. Les délégations sont a priori de 1 an pour les professeurs et de 2 ans pour les MC. La mobilité est demandée. Par ailleurs, la direction du département STIC s'inquiète de la dispersion thématique constatée au niveau des laboratoires et souhaiterait observer davantage de cohésion dans les laboratoires.

#### 4 – Entretiens à venir

Des rencontres entre Pierre Lescanne et d'une part Joseph Mariani (direction de la technologie et l'information et de la communication) et d'autre part Michel Bidoit (direction de la recherche) devrait avoir lieu sous peu.

#### 3 - Travail des commissions

La commission association a pu constater l'activité des associations de doctorants, et exprime le désir des les associer au congrès de Saint Etienne. L'idée est retenue de demander à un doctorant d'intervenir pour rendre compte de la réalité de la vie d'un doctorant, ses aspirations, craintes, souhaits....

En ce qui concerne les relations internationales, une réunion des chefs de département européens se tiendra en octobre à Zürich. Cette réunion pourrait se conclure par la création d'une association représentant les départements. Specif sera présente à cette manifestation (Christine Choppy et Pierre Lescanne y participeront).

Une rencontre entre l'UCKFC (il s'agit d'une société savante, qui regroupe des chefs de département et de laboratoire, sur le principe de la cooptation) et Colin de la Higuera pourrait avoir lieu en Juillet. Des contacts seront pris, et si ce groupe témoigne de l'intérêt pour une telle rencontre, Colin de la Higuera participera au congrès prévu en Juillet.

Enfin, Christine Choppy a pris des contacts avec l'Italie, le Danemark et l'Australie, afin de voir s'il existe des associations similaires à la notre dans ces pays. Tous les contacts n'ont pas encore abouti, mais il semble que des associations telles que Specif n'existent guère dans d'autres pays, qui proposent essentiellement des associations thématiques.

Un regroupement des communautés des différents pays d'Europe autour des problèmes d'enseignement et de recherche pourrait être lancé à l'initiative de Specif.

#### 4 - Le congrès de Saint Etienne

Le congrès aura lieu les 12 et 13 janvier. Cependant, afin de permettre une meilleure gestion du temps, il est proposé que l'AG se tienne dès le mercredi 11 au soir (par exemple autour

d'un buffet). Par ailleurs, le congrès se terminerait vers 16 heures le vendredi 13, afin de pouvoir bénéficier d'un peu plus de temps que les autres années.

Le comité d'organisation local regroupe l'université de Saint Etienne, l'école des mines de Saint Etienne et l'association des doctorants. Pour l'heure, les choses se mettent en marche. Les demandes de subvention (locales et auprès du département STIC du CNRS, de la MSTP, de la direction technique et de la direction de la recherche) partiront sous peu.

Les 20 ans de Specif : les anciens présidents seront invités. Le repas du Jeudi soir sera plus spécifiquement consacré aux 20 ans, diverses interventions (dont la forme et le nombre doivent encore être précisés) ayant lieu au cours de la soirée.

Le prix de thèse se tiendra le Jeudi en fin d'après midi. Pierre Lescanne signale qu'il a été remplacé, au niveau du secrétariat, par Frédéric Blanqui, ancien prix de thèse, qui est CR à l'inria à Nancy. Florence Sedes fait partie du jury, et y représente le CA de Specif. Enfin, le président du jury, Sacha Karkoviak est en train d'achever la constitution du jury.

Thème central du congrès : le "D".

Deux points de vue peuvent être envisagés : - soit le point de vue des encadrants : quelles sont leurs difficultés, leurs craintes, quelles informations souhaitent-ils avoir ... , - soit le point de vue du doctorant : qu'attend un doctorant de son encadrant, de ses études doctorales, quel est son avenir après la thèse....

Un certain nombre de questions sont évoquées :

- Qu'est-ce que la formation doctorale en informatique ? qu'y mettre ?
- Quel est le panorama des thèmes abordés en thèse ? (peut être en liaison avec les 20 ans)
- Quels sont les moyens permettant aux doctorants de se confronter les uns aux autres, quels sont les moyens, les formules souhaitables ?
- Les écoles doctorales : quelle animation, quels moyens (recrutement, bourses...)
- Quels retours d'expérience des doctorants ? (sur le monitorat, les postdoc...)
- L'accueil des doctorants dans les laboratoires : quel statut (étudiant ou chercheur) ? quelles sont leurs conditions actuelles de travail, sont-elles satisfaisantes à leurs yeux ?
- Quel est le devenir des docteurs ?
- Peut-on (et veut-on) définir une charte des thèses en informatique ?
- Quelles relations entre industriels, doctorants et docteurs ?
- Quelle attitude adoptée vis-à-vis des thèses non financées ?
- Point sur les écoles d'été et de printemps, les doctoriales....

Une ébauche de planning est proposée :

Mercredi 11 Janvier vers 20 h : AG, renouvellement du CA – Buffet

Jeudi 12 Janvier :

Témoignage d'un doctorant, analyse (à charge) de la situation actuelle

Thème sur les jeunes docteurs

Intervention du président du CNU sur le thème : qu'est-ce qu'un qualifiable ?

Intervention du DRH d'un grand groupe sur le thème : qu'attend-on d'un docteur ?

Prix de thèse

Dîner de gala – 20 ans

Vendredi 13 Janvier :

Point sur les différents mécanismes de financement des thèses

Ateliers reprenant les thèmes énumérés ci-dessus

Synthèse des ateliers l'après-midi

Afin de préparer le congrès, l'idée d'une journée D des correspondants en octobre est lancée.

### **5 - Points divers**

Une lettre est prévue en Septembre. Elle contiendra l'annonce du congrès, l'appel pour le prix de thèse et un petit historique lié aux 20ans (par exemple, le rappel des thèmes des bulletins et des congrès), et enfin une version actualisée de la FAQ.

Le bulletin lui devrait paraître fin décembre.

Enfin, compte tenu de l'absence annoncée des stéphanois le 7 Juillet, le prochain CA est avancé au Lundi 4 Juillet.